

Sierra Leone



Faits marquants

- Plus de 11 000 réfugiés ont regagné le Libéria de leur plein gré avec l'aide de l'UNHCR et 12 000 de leurs compatriotes sont rentrés spontanément.
- L'UNHCR a mené une opération complète de vérification et de profilage auprès des réfugiés urbains résidant à Freetown, Bo et Kenema, soit près de 6 000 personnes au total.
- L'Organisation a contribué à la réinstallation de quelque 170 réfugiés urbains.
- Les femmes et les hommes étaient représentés de manière paritaire dans les comités de réfugiés des camps, et les femmes réfugiées ont davantage participé aux décisions qui influent sur leur bien-être.

Environnement opérationnel

La Sierra Leone est sortie de la guerre civile en 2001 et la consolidation de la paix y a sensiblement progressé. Les premières élections d'après-guerre ont eu lieu en 2002, et les prochains scrutins présidentiel et législatif sont prévus pour 2007. Cependant, le pays doit encore relever des défis en matière de gouvernance et de développement économique, et souffre du manque de services sociaux et d'un taux de chômage élevé. En dépit de ces difficultés, la Sierra Leone a accueilli et réintégré près d'un demi million de rapatriés depuis 2002.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% 18 ans
Réfugiés	Libéria	27 300	27 300	51	52
Demandeurs d'asile	Nigéria	200	200	11	10
Total		27 500	27 500		



UNHCR/S. Momeni

Remise de diplômes au « Centre de formation Angelina Jolie » où chacune des 50 réfugiées diplômées a reçu un certificat et une machine à coudre.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2006, les objectifs de l'UNHCR étaient les suivants : accélérer le rapatriement librement consenti et durable des réfugiés libériens ; rechercher des solutions durables au sort des réfugiés et demandeurs d'asile urbains, tout en améliorant leur accès aux droits fondamentaux ; offrir des soins, une protection et des activités de renforcement de l'autosuffisance aux réfugiés demeurés dans les camps ; recenser les possibilités d'intégration sur place au profit des populations qui décideraient de demeurer dans le pays. L'Organisation entendait également appuyer la constitution de capacités de protection au sein du Gouvernement et de la société civile, veiller à ce que les données d'enregistrement soient fiables et actualisées, et rationaliser

l'emploi des ressources en regroupant les services et les bureaux, ainsi que la population des camps.

Protection et solutions

La Sierra Leone a continué à offrir aux réfugiés un environnement de protection favorable. Une Loi sur les réfugiés est passée en seconde lecture au Parlement et devrait être promulguée en mai 2007.

Les rapatriements librement consentis vers le Libéria se sont considérablement accélérés en 2006, avec 11 000 retours assistés et 12 000 retours spontanés. De plus, une enquête sur les intentions de rapatriement a révélé que 12 000 réfugiés supplémentaires espéraient rentrer au premier semestre 2007.

L'opération de vérification et l'évaluation participative menées auprès des réfugiés urbains ont non seulement fourni des chiffres fiables, mais ont également permis d'établir le profil des réfugiés ayant des besoins particuliers. L'UNHCR et ses partenaires ont offert une orientation psychosociale à près de 6 000 réfugiés. L'Organisation a engagé des discussions sur l'intégration sur place avec les réfugiés libériens qui pourraient choisir de rester en Sierra Leone après l'achèvement du programme de rapatriement assisté. Le Gouvernement s'est dit ouvert à l'intégration sur place, mais a insisté sur la nécessité d'une aide internationale pour soutenir efficacement cette option. Quelque 170 réfugiés, notamment des personnes ayant été victimes de violences et de tortures, des individus ayant des besoins médicaux spécifiques et des femmes dans des situations à risque, ont été réinstallés dans des pays tiers.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : dans les camps, près de 7 000 abris ont été maintenus en bon état tout au long de l'année, tandis que les abris et installations inutilisés étaient démontés.

Activités génératrices de revenus : les réfugiés ont assuré leur subsistance par la pêche, la chasse et les cultures vivrières dans les camps et aux alentours. Un programme gouvernemental de renforcement de l'autosuffisance prévoit de mettre des terres arables à disposition des réfugiés demeurés dans le pays et de faciliter leur intégration au sein des populations locales.

Appui opérationnel (aux partenaires) : l'UNHCR a pris en charge divers frais – opérationnels, de gestion, de personnel – encourus par ses partenaires d'exécution.

Assainissement : presque tous les abris dans les camps de réfugiés étaient équipés de latrines familiales. Des réfugiés volontaires ont assuré le nettoyage des camps, l'entretien des fosses à déchets et le ramassage des ordures.

Assistance juridique : l'UNHCR a dispensé des formations sur la protection à des fonctionnaires et à des membres d'ONG. Dans les camps, 24 enfants non accompagnés et/ou séparés de leurs parents ont été rendus à leurs familles.

Besoins domestiques : l'UNHCR a fourni des articles non alimentaires aux réfugiés, en particulier à ceux qui avaient des besoins spécifiques, tout au long de l'année.

Eau : de l'eau potable, régulièrement analysée et javellisée, était disponible dans tous les camps. En moyenne, les réfugiés vivaient tous à moins de 200 mètres d'un point d'eau.

Éducation : en raison du processus de rapatriement, seulement 60 pour cent des enfants réfugiés étaient scolarisés dans les écoles primaires des camps (50 pour cent de filles). L'UNHCR a cessé de soutenir les écoles

secondaires des camps en juin, mais le Gouvernement a autorisé les enfants réfugiés, résidant dans les camps ou en milieu urbain, à intégrer le système scolaire national. L'Organisation a aidé ces enfants en prenant en charge leur frais de scolarité, et a fourni des uniformes aux élèves réfugiés urbains.

Santé et nutrition : l'UNHCR a organisé des examens médicaux et des services de vaccination pour tous les réfugiés qui regagnaient le Libéria. Les normes sanitaires ont été maintenues à un niveau satisfaisant dans tous les camps de réfugiés et aucune épidémie n'a été signalée en 2006. Des séances de sensibilisation au problème du VIH et du SIDA ont été organisées à l'intention de quelque 700 réfugiés et des préservatifs ont été distribués régulièrement.

Services communautaires : quelque 1 300 réfugiés résidant dans les camps ont reçu des formations sur la prévention de la violence sexuelle ou sexiste et sur l'intervention dans ce domaine, et 30 volontaires ont été formés pour diffuser leurs connaissances sur ce thème auprès des réfugiés urbains. Plus de 600 victimes de violences et d'abus ont bénéficié d'un suivi médical et/ou d'une orientation psychologique et juridique. Des protections périodiques ont été distribuées aux femmes en âge de procréer tout au long de l'année. Les réfugiés qui avaient des vulnérabilités spécifiques ont reçu des vivres et des médicaments.

Transport et logistique : l'UNHCR a transporté les réfugiés et leurs effets personnels jusqu'à leurs régions de destination. Les rapatriés ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'un suivi.

Vivres : des rations alimentaires ont été distribuées dans les camps. Les enfants de moins de cinq ans ont bénéficié de programmes d'alimentation d'appoint. Les individus ayant des besoins particuliers ont reçu des rations plus importantes.

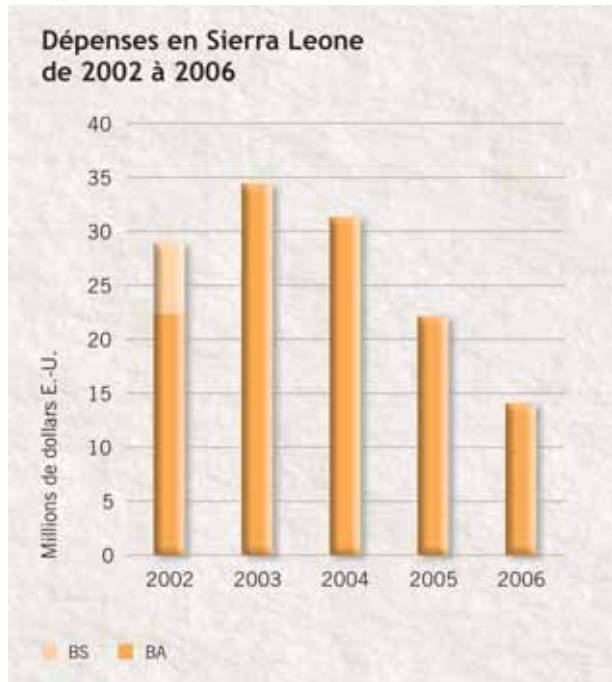
Contraintes

Au début de l'année 2006, les réfugiés libériens manifestaient un vif intérêt pour le rapatriement librement consenti. Toutefois, cet engouement a été découragé par les retards dus au manque de moyens logistiques et de nombreux réfugiés ont finalement changé d'avis. Par ailleurs, les réfugiés qui ne pouvaient plus arriver au Libéria avant la saison des plantations ont décidé de reporter leur départ et de poursuivre leurs activités agricoles en Sierra Leone, de sorte que le mouvement de rapatriement a considérablement diminué.

Les réfugiés urbains en Sierra Leone sont généralement hostiles à toute solution durable autre que la réinstallation. En juin 2006, un groupe d'anciens combattants et de réfugiés libériens exigeant d'être réinstallés a fait irruption dans l'enceinte de l'UNHCR à Freetown et a détruit des véhicules, ainsi que des équipements de bureau.

Informations financières

L'UNHCR a réduit son budget, qui est passé de 35 millions de dollars E.-U. en 2003 à 17 millions de dollars E.-U. en 2006, après l'achèvement des programmes de rapatriement et de réintégration pour les réfugiés sierra-léonais. En 2006, l'UNHCR a dû restreindre son aide aux partenaires d'exécution et aux réfugiés en raison d'un manque de fonds. Le Haut Commissariat a cessé d'appuyer les écoles secondaires dans les camps de réfugiés en juin 2006 afin de réorienter les ressources sur la reconstruction, ainsi que sur les activités destinées à favoriser le retour et la réintégration des déplacés internes et des réfugiés libériens.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

L'UNHCR disposait de cinq bureaux, respectivement implantés à Freetown, Kenema, Bo, Kailahun et Zimmi. Les structures d'opération, de gestion et de dotation en effectifs ont été rationalisées en fonction des besoins opérationnels. Le bureau extérieur de Koidu a été fermé et 49 postes ont été supprimés sur divers lieux d'affectation, dans un processus concerté impliquant les représentants du personnel.

Collaboration avec les partenaires

La Commission nationale pour l'action sociale, principal homologue gouvernemental opérationnel de l'UNHCR, a assumé une plus grande responsabilité dans les affaires de réfugiés. En plus de son rôle habituel de coordination, la Commission a pris en charge la gestion d'un camp de

réfugiés et s'apprêtait à faire de même pour sept autres camps en janvier 2007.

L'UNHCR a poursuivi son partenariat actif avec le PNUD, la Banque mondiale, l'UNICEF, le FNUAP, l'ONUDI, l'OMS et la FAO, au titre d'un effort commun de consolidation de la paix et de redressement en Sierra Leone. L'Organisation a fourni des conseils techniques aux Équipes d'appui à la transition des Nations Unies pour garantir la durabilité des projets d'autonomisation des communautés dans les zones de retour.

Évaluation générale

L'UNHCR a actualisé sa base de données sur les réfugiés vivant dans les camps et sur les réfugiés urbains. Le profilage des réfugiés urbains a permis à l'Organisation et à ses partenaires d'évaluer et de mettre en œuvre des solutions durables au cas par cas pour remédier au sort des réfugiés. Les réinstallations en groupe ayant cessé, il reste à savoir si les réfugiés libériens urbains opteront pour la solution durable du rapatriement librement consenti ou pour celle de l'intégration sur place.

Concernant les réfugiés libériens résidant dans des camps, des campagnes d'information de masse et des visites de repérage ont contribué à les convaincre de regagner leur pays. Le nombre de rapatriements effectifs a été légèrement inférieur à l'objectif de l'UNHCR.

L'UNHCR a organisé des convois de rapatriement standard mais a également fourni des indemnités en espèces aux réfugiés qui décidaient de rentrer par leurs propres moyens dans des localités isolées du Libéria. Anticipant la fin des rapatriements librement consentis en juin 2007, l'UNHCR a prôné, dans le cadre de son dialogue avec le Gouvernement et les autorités locales, l'intégration sur place comme solution pour les réfugiés libériens qui demeureront dans le pays. Dans ce contexte, l'installation des réfugiés dans les villages proches des camps faisait partie des diverses options examinées.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale pour l'action sociale.

ONG : *African Development and Emergency Organization*, *Bo Pujehun Development Associates*, bureau de Caritas à Kenema, Comité international de secours, Fédération luthérienne mondiale, Fonds chrétien pour l'enfance, *Network Movement for Justice and Development*, *Peace Winds* (Japon), Services de secours catholiques, *Talking Drum Studio*.

Autres : *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*, VNU.

Partenaires opérationnels

ONG : Action contre la Faim, *Care International*, *German Agro Action*.

Autres : Banque mondiale, FAO, FNUAP, OMS, ONUDI, PAM, PNUD, UNICEF.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budget-programme annuel

Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
17 056 087	5 550 897	8 522 099	14 072 996	14 072 996

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	4 741 471	0
Abris et infrastructures	224 157	141 008
Activités génératrices de revenus	88 519	73 419
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 531 906	791 995
Assainissement	58 448	136 696
Assistance juridique	24 551	(7 155)
Besoins domestiques	61 777	0
Bétail	0	5 872
Eau	81 879	279 556
Éducation	289 946	362 574
Production vivrière	0	95 752
Santé et nutrition	378 945	179 040
Services communautaires	375 019	280 198
Sylviculture	0	5 703
Transport et logistique	3 032 034	317 014
Vivres	59 436	6 116
Versements aux partenaires d'exécution	771 342	(2 667 790)
Sous-total opérationnel	11 719 430	0
Appui au programme	2 353 565	0
Total des dépenses	14 072 996	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(126 795)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paiements effectués	4 633 286	
Rapports reçus	(3 861 944)	
Solde	771 342	
Rapport des années précédentes		
Versements aux partenaires d'exécution		
Dû au 1 ^{er} janvier		3 254 830
Rapports reçus		(2 667 790)
Remboursés à l'UNHCR		(125 353)
Ajustements		0
Solde		461 687